

**Royaume du Maroc**Ministère Adjoint auprès du Ministre des Affaires Étrangères
et de La Coopération Internationale Chargé des Marocains
Résident à l'Étranger et des Affaires de la Migration**المملكة المغربية**
الوزارة المتقدمة لدى وزير الشؤون الخارجية
والتعاون الدولي المكلفة بالمغاربة
المقيمين بالخارج وتؤمّن المجرى

SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT FINAL DE SHARAKA

15 et 16 novembre 2017*Bibliothèque Nationale de Rabat*Un projet financé par l'Union
européenne et cofinancé par
la France et les Pays-BasMinistry of Foreign Affairs of the
NetherlandsL'organisme
de mise en œuvre

La présente publication a été élaborée avec
l'aide financière de l'Union européenne.

Le contenu de la présente publication relève de la seule
responsabilité d'Expertise France et ne peut en aucun cas
être considéré comme reflétant l'avis de l'Union européenne.

SOMMAIRE

I. Introduction	1
II. Le projet Sharaka	3
2.1 Présentation de SHARAKA.....	4
2.2 Migration et développement.....	5
2.3 La coordination.....	5
2.4 La régionalisation des politiques migratoires.....	6
2.5 La coopération Sud/Sud.....	7
2.6 La mobilisation des compétences.....	8
2.7 La réintégration des citoyens marocains de retour au Maroc.....	9
2.8 L’insertion professionnelle des migrants régularisés.....	11
2.9 Placement à l’international.....	12
2.10 Gouvernance de la migration.....	13
2.11 Valorisation de la recherche marocaine sur les migrations.....	14
2.12 Livrables.....	15
2.13 Les migrants : des êtres humains mobiles.....	16

III. Annexes	17
3.1 Programme de l'évènement.....	18
3.2 Liste des participants.....	20
3.3 Évaluation de l'évènement.....	22
3.4 Liste des livrables produits.....	24





I. INTRODUCTION

SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT FINAL DE SHARAKA

15 et 16 novembre 2017 – Bibliothèque Nationale de Rabat



Comme proposé par le chef de projet SHARAKA en introduction de ces 2 jours de débats, cette synthèse est construite comme un parcours sinueux entre les différentes thématiques de la migration, entre les différentes sessions organisées lors de cet événement de clôture du projet qui s'est tenu les 15 et 16 novembre 2017 à la Bibliothèque Nationale de Rabat par Expertise France en partenariat avec le MDCMREAM et la DUE au Maroc.

Il ne s'agit donc pas de produire des actes de l'événement de clôture couvrant avec exactitude et exhaustivité les 20 heures de débats, mais plutôt un aperçu synthétique, par le texte et l'image, du foisonnement d'idées, de propos et de productions, vus, entendus, rapportés par les uns et les autres, institutions marocaines, européennes et africaines, partenaires ou amis de SHARAKA.

Ces intervenants et professionnels de la thématique de la migration furent présents en nombre, près de 150 en moyenne chaque jour, prêts à s'investir dans les débats, à s'approprier les résultats concrets et opérationnels de SHARAKA qui accompagnent les grandes réformes lancées par le Maroc, en vue de déployer de nouveaux projets d'avenir.



Participants à l'événement final à la pause-café



II. LE PROJET SHARAKA

SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT FINAL DE SHARAKA

15 et 16 novembre 2017 – Bibliothèque Nationale de Rabat



2.1 PRÉSENTATION DE SHARAKA

Mis en œuvre dans le cadre du Partenariat Union Européenne/Maroc pour la mobilité, signé en Juin 2013 par le Royaume du Maroc, l'Union européenne et 9 Etats membre de l'UE, le projet SHARAKA a accompagné le Maroc depuis avril 2014 dans la mise en œuvre de sa Nouvelle Politique Migratoire.

Pour ce faire, le projet SHARAKA s'est appuyé sur des financements de l'Union Européenne, de la France et des Pays-Bas, ainsi que sur les savoir-faire, compétences et les expériences des administrations européennes issues de 7 États membres (Suède, Pays Bas, Belgique, Allemagne, France, Italie, Espagne) mobilisées par le projet dans un cadre d'échange entre pairs, pour appuyer les diverses interventions thématiques en matière de Migration, développement et mobilité.

Cette expertise plurielle s'est appliquée à décloisonner les thématiques du projet, en créant des passerelles entre les sujets d'interventions : Migration et développement, Mobilisation des compétences des MRE, réintégration des MRE de retour au Maroc, Insertion professionnelle des immigrés régularisés, Mobilité professionnelle et valorisation de la recherche marocaine sur les migrations.

Par ailleurs, SHARAKA a inscrit son intervention dans la durée. En effet, chaque livrable réalisé a été assorti d'un plan d'action à court/moyen et long terme, ce qui a permis aux partenaires marocains d'intervenir dans la continuité du livrable réalisé en construisant de nouvelles orientations stratégiques à partir de ces différents outils.



Ainsi, le projet SHARAKA a développé une démarche d'intervention innovante et ambitieuse afin de renforcer les stratégies d'intervention des institutions marocaines partenaires (MDCMREAM et ANAPEC) :

- ▶ Sharaka a renforcé la compréhension des enjeux thématiques et une concertation large avec les acteurs opérationnels.
- ▶ Sur la base de cette connaissance produite, SHARAKA a ensuite développé des outils d'interventions pour les administrations concernées (MDCMREAM et ANAPEC) et mis en œuvre des actions pilotes.
- ▶ Ces différentes productions assorties de recommandations ont servi à renforcer les stratégies du MDCMREAM, à la fois au plan méthodologique et au plan thématique, en suivant les orientations gouvernementales.
- ▶ Enfin, en accord avec son ancrage dans le Partenariat UE/Maroc pour la Mobilité, le projet SHARAKA a cherché à rendre chacune des productions du projet accessible et utilisable par les partenaires européens du projet, pour consolider les coopérations existantes et en initier de nouvelles.

2.2 MIGRATION ET DÉVELOPPEMENT

Si le projet SHARAKA couvre un grand nombre de thématiques, il ne s'inscrit pourtant pas dans l'ensemble du champ d'intervention de la Migration. Il aborde d'abord l'optimisation des contributions positives de la migration, ou comment les transferts de compétences, les transferts financiers des Marocains résidants en Europe peuvent contribuer au développement du Maroc ?

2.3 LA COORDINATION

Il est un mot qui, en filigrane, a accompagné SHARAKA tout au long de ces 4 années :

- Il s'agit du mot « **coordination** ».

En accord avec son mandat, il revient à SHARAKA de stimuler la concertation entre bailleurs, partenaires, institutions afin de créer les synergies d'interventions nécessaires.

Cette recherche de coordination est d'autant plus essentielle au Maroc, que le contexte migratoire mondial engage de nouveaux acteurs et de nouveaux financements thématiques qui s'orientent notamment vers le Maroc, dont l'importance géopolitique se mesure par sa position géographique entre l'Europe et l'Afrique Sub-saharienne et grâce à sa stabilité institutionnel et son engagement dans une nouvelle politique migratoire.

Comment les citoyens marocains de l'étranger enrichissent, de par leur position extérieure, le Maroc au plan économique, intellectuel, culturel, grâce au lien qu'ils conservent avec le Maroc. Et comment le Maroc peut pleinement profiter de cet enrichissement pluriel par une politique adaptée ?

Dans le cadre du Partenariat UE/Maroc pour la mobilité, Autour de la Délégation de l'Union européenne au Maroc, chacun des partenaires européens du projet SHARAKA s'est appliqué à contribuer au projet, en faisant converger les besoins des autorités marocaines et les compétences européennes.

Ainsi le projet SHARAKA a-t-il contribué à une certaine coordination des interventions européennes en réponse aux demandes marocaines. A l'échelle du projet, cette démarche à l'avantage d'éviter les doublons d'intervention en valorisant les compétences européennes, utilisées comme des leviers pour développer les orientations des futures actions de coopérations bilatérales.



UN EXEMPLE D'OUTIL POUR FAVORISER LA COORDINATION :

D'une cartographie des projets à la mise en place d'une plateforme collaborative

119 projets Migration et Développement réalisés depuis 2004 au Maroc ont été recensés, analysés et présentés sur une plateforme Internet.

Cet outil est une source d'information de référence pour faciliter la coordination et le dialogue entre les différents intervenants thématique, c'est également un outil d'aide à la décision pour le suivi et l'orientation des stratégies Migrations et développement.

Ainsi une plateforme collaborative pilotée et animée par le MDCMREAM permet de mettre à jour les données cartographiques dans un cadre de dialogue avec les coopérations internationales et autres organisations marocaines et étrangères intervenants sur la thématique.

L'utilisation effective et pérenne de cet outil implique, pour le Ministère, de se doter des moyens humains et financiers d'une mise à jour et d'un suivi de ces interventions, mais également de maintenir une volonté forte, au-delà des mots, de partager l'information, de se concerter pour plus d'efficacité.

2.4 LA RÉGIONALISATION DES POLITIQUES MIGRATOIRES

Le développement d'un pays se perçoit à l'échelle des territoires qui le composent. C'est d'autant plus vrai quand une décentralisation des décisions crée un lien entre les orientations stratégiques nationales et les spécificités territoriales.

Au Maroc, la politique de régionalisation avancée a renforcé en 2015 les compétences des régions pour orienter et accompagner le développement socio-économique des territoires.

À travers la mise en œuvre du projet PRIMO,

dans la région de l'Oriental, le projet SHARAKA s'est engagé dans le défi d'une intégration concertée entre l'échelon national et régional de la migration dans les plans de développement régionaux. SHARAKA s'est engagé dans le renforcement du dialogue et de la concertation entre institutions nationales et régionales, à partir de la signature d'une convention cadre entre le MDCMREAM, le Conseil de la Région et la Wilaya de l'Oriental, en démontrant notamment l'importance des maisons des Marocains du monde et des affaires de la migration



Signature d'une convention entre la Région de Kayes et la Région de l'Oriental, octobre 2017

2.5 LA COOPÉRATION SUD/SUD

PRIMO a également impulsé, à partir de l'organisation en avril dernier, d'une mission des élus de l'Oriental dans la région de Kayes, le développement de coopération décentralisée Sud/Sud puisque la région de l'Oriental a signé, en Octobre 2017, des conventions de partenariats

dans le déploiement régional de la nouvelle politique migratoire.

Dans une démarche pilote, et dans des délais de mise en œuvre très courts, PRIMO a eu également l'ambition de favoriser la concertation multi acteurs à l'échelon régional, en impliquant la société civile, les services techniques régionaux et les élus dans le pilotage du projet.

La récente capitalisation de PRIMO a montré que cette initiative innovante, en quelques mois, a changé le regard d'un grand nombre d'acteurs locaux sur les MRE, non plus seulement considérés comme source de problèmes ou véhicule d'argent pour la région mais plus positivement, comme créateurs de richesse et d'opportunités. PRIMO a aussi permis de mettre en réseau un certain nombre d'acteurs locaux autour de cette question et de les rapprocher des autorités régionales via la mise en place d'un Espace de Concertation. Elle a enfin été source d'inspiration pour une initiative similaire en Tunisie dans le cadre du projet Lemma.

avec 4 régions d'Afrique de l'Ouest, dont celles de Kayes.

Sur ce point, avec la présence des partenaires institutionnels du Mali, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, l'événement de clôture SHARAKA a

mis en évidence comment, à la suite du Maroc, dont le regard est de plus en plus tourné vers l'Afrique de l'Ouest, le partenariat UE/Maroc pour la mobilité s'oriente désormais vers des échanges triangulaires entre l'UE, le Maroc et les pays d'Afrique de l'Ouest, pour lesquels les questions de développement et de migration sont indubitablement imbriquées.

Expertise France a pu annoncer à ce propos la mise en œuvre dès 2018 d'un projet mis en œuvre par la GIZ avec Expertise France, sur financements européens du Fond fiduciaire d'Urgence, avec pour objectif le renforcement de la coopération sud-sud en matière migratoire, qui est un élément constitutif d'un système régional de la gouvernance de la migration entre le Maroc, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Mali.

2.6 LA MOBILISATION DES COMPÉTENCES

Mobiliser les diasporas, c'est mobiliser des citoyens du monde, acteurs de développement pour les territoires d'origine et d'accueil. Les expériences sénégalaises ou ivoiriennes nous montrent que la mobilisation des diasporas pour le développement du territoire, c'est d'abord une affaire de connaissance mutuelle, de dialogue et de confiance entre les institutions régionales ou nationales et la diaspora installée à l'étranger.

Le MDCMREAM développe ainsi une stratégie innovante de mobilisation des compétences basée sur le rapprochement entre réseaux de compétences par territoire d'accueil, ou par compétences, qui dialoguent entre eux et avec l'institution nationale grâce aux outils numériques et à la communication digitale.

Or, mobiliser ces compétences, demande de les identifier et, plus largement, de caractériser cette diaspora marocaine en pleine mutation, à partir notamment d'une étude sociodémographique des MRE dans les pays de l'OCDE, réalisée en partenariat avec le MDCMREAM et SHARAKA, avant de la structurer pour faciliter la mobilisation sur les deux espaces.

LEMMA, projet mis en œuvre depuis 2016 en Tunisie par délégation de l'Union européenne à Expertise France dans le cadre du partenariat UE/Tunisie pour la mobilité, s'interroge également sur les modalités de renforcement du lien entre les Tunisiens installés en Europe et les autorités publiques tunisiennes et a amorcé des actions en ce sens.



Atelier sur la mobilisation des compétences

2.7 LA RÉINTÉGRATION DES CITOYENS MAROCAINS DE RETOUR AU MAROC

Le concept de citoyens de retour a été développé dans le cadre de SHARAKA, qu'ils soient investisseurs, retraités ou personnes vulnérables, ce sont des individus mobiles entre deux espaces, qui, dans leur démarche de réintégration au Maroc, sont confrontés à des problématiques d'accès aux services publics.

L'accompagnement de ces personnes est un défi pour le MDCMREAM, comme pour les acteurs de la société civile, mobilisés dans le cadre de SHARAKA dans un groupe de réflexion, en tant que contributeurs d'idées pour la stratégie du MDCMREAM, et producteurs d'un guide d'accompagnement et d'information au profit des MRE.

De cette concertation entre intervenants publics, organismes internationaux, partenaires européens et société civile, le point de vue du pays d'accueil sur la réintégration est mis en perspective avec le point de vue des pays européens, davantage focalisés sur la question du retour.

Pour mieux connaître ces citoyens de retour, si des études ont bien été réalisées dans le cadre de SHARAKA, sur la portabilité des droits sociaux des retraités MRE et sur la mise en place d'un dispositif interinstitutionnel sur le rapatriement d'urgence, il reste des données importantes à collecter, notamment en terme d'impact du retour sur le développement socio-économique du Maroc. Des synergies opérationnelles doivent aussi être construites entre pays de retour et pays européens autour de l'accompagnement au retour et à la réintégration.

S'inscrivant dans cette optique, l'OFII Tunis, en partenariat avec le Ministère tunisien des Affaires Sociales a présenté la plateforme commune de réinsertion des migrants de retour, encore de mise en œuvre dans le cadre du FFU, qui permet de mutualiser les dispositifs de retour de 4 pays européens (Allemagne, Belgique, France et Suisse) pour soutenir la Tunisie dans sa stratégie migratoire, en le dotant d'une structure administrative à même de piloter, suivre, et capitaliser les bénéficiaires tunisiens des programmes de retour.



Intervenante de l'OFII sur l'initiative de plateforme en Tunisie

DE L'EXPERTISE À LA CONCERTATION

De façon générale, si le projet SHARAKA était construit autour de la mobilisation d'expertise publique dans le cadre d'échanges entre pairs avec leurs homologues marocains, centrés sur la confrontation d'expériences européennes avec les attentes du Maroc, d'autres formes d'accompagnements ont été mis en œuvre.

La concertation large avec les intervenants de terrains (ONG, Fondations, Organisations Internationales, MRE) est un instrument complémentaire à l'expertise, en cela qu'il favorise le dialogue constructif permettant de faire émerger les expertises fondées sur l'action au niveau local.

L'apport de ces contributeurs de proximité à l'élaboration des stratégies publiques de réintégration des MRE de retour ou de régionalisation des politiques migratoires, est essentiel pour connecter les politiques publiques aux réalités des territoires.

Le groupe ad hoc construit autour du MDCMREAM sur la réintégration des MRE de retour est aujourd'hui désireux de se formaliser en réseau d'intervenants sur cette thématique, en s'inscrivant en soutien des politiques publiques, pour accompagner les MRE de retour à toutes les étapes de leurs parcours : des pays d'accueil à la réintégration au Maroc, sur les plans économique et social.

2.8 L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MIGRANTS RÉGULARISÉS

Afin d'accompagner l'ANAPEC pour adapter ses compétences et son offre de service aux migrants régularisés au Maroc, le projet SHARAKA s'est focalisé notamment sur le renforcement des capacités des agents d'accueil et la concrétisation de partenariats avec les associations d'accompagnement de ses immigrés.

En effet, en 2015, durant la phase pilote dans 5 agences ANAPEC, ces associations ont joué un rôle de facilitation de la communication entre l'ANAPEC et les immigrés. Communication qui aura encore été appuyée, avec l'implication du service public suédois pour l'emploi, par la mise en œuvre de prestations à distance (revue du site de l'ANAPEC, application GSM) dédiées aux migrants régularisés.

Si nous restons aujourd'hui encore en attente d'une loi sur l'immigration et sur l'asile qui définira un cadre légal à cette intégration des populations migrantes, on ne peut que se féliciter de la levée de nombreuses barrières

réglementaires à l'insertion des immigrés grâce aux efforts conjugués du MDCMREAM et du Ministère du travail et de l'insertion professionnelle, avec l'appui, dans le cadre de SHARAKA d'une experte du Ministère espagnol du travail et de la sécurité sociale.

Cependant, considérant le marché marocain du travail, il est impossible pour les acteurs de l'emploi, d'afficher de trop grandes ambitions chiffrées en matière d'insertion professionnelle des migrants régularisés.

Ainsi, serait-il contreproductif de mettre en place des mesures dédiées exclusivement aux migrants, il s'agit plutôt de favoriser leur accès aux dispositifs de droits communs.

« L'intégration, finalement c'est vivre comme tout le monde », comme l'a souligné la dernière intervenante lors de la clôture de l'événement final.



Synthèse de l'événement par la Chef du projet Lemma

SOCIÉTÉ INCLUSIVE

L'intégration des populations étrangères, au Maroc comme ailleurs, prend du temps. Cette intégration requiert des efforts des communautés étrangères comme des communautés d'accueils pour vivre ensemble.

En matière d'intégration, l'enjeu est donc bien de renforcer le caractère inclusif de la société marocaine, à même de garantir les droits de la personne mobile (migrants régularisés comme MRE de retour) par des lois et de services qui évitent la stigmatisation et l'exception.

Sharaka s'est efforcé de porter cette approche de « société inclusive », via une attention portée à la dimension interculturelle (lors des formations auprès des agents de l'Anapec, l'organisation d'un atelier). De plus, en vue d'une diffusion télévisuelle sur la chaîne TV 2M d'ici la fin de l'année, le projet SHARAKA a produit un film documentaire de 52 mn « Mon pays, c'est toi... » Il s'agit de montrer ce « vivre ensemble » d'une société marocaine ouverte vers l'Afrique, et enrichie des échanges avec les populations étrangères installée au Maroc.

2.9 PLACEMENT À L'INTERNATIONAL

Toujours en rapport avec l'intégration par l'emploi, le projet a mis en avant l'importance de l'accompagnement au Maroc des travailleurs marocains mobiles ayant vocation à être placés dans des entreprises européennes. En effet, la migration légale de travail constitue un projet de vie qui implique aussi une prise en compte des dimensions sociales, culturelles de ce projet.

Si la crise économique en Europe et la crise migratoire récente ont mis en évidence le manque de mutualisation

entre les dispositifs européens de migration légale, le projet SHARAKA a pu suivre avec l'ANAPEC des initiatives bilatérales intéressantes, par exemple dans le cadre du partenariat germano-marocain sur la mobilité professionnelle, ou dans un cadre innovant de partenariat Public/Privé.

Pour prendre en compte ces nouvelles démarches partenariales, SHARAKA a accompagné l'ANAPEC dans sa réforme organisationnelle de sa division du Placement à l'International, valorisant le maillage



Expert Sharaka en charge du thème de l'insertion professionnelle

des agences locales pour le sourcing, et les partenariats de coopération pour la prospection des offres à l'international.

Si SHARAKA est intervenu dans l'opérationnel, des questions d'ordres politiques ont été posées lors de la session concernée. , Celles-ci ont notamment porté sur la position du Maroc possiblement confronté à une fuite des cerveaux. Comment les acteurs publics

peuvent-ils imposer des règles de migration circulaire aux entreprises privées européennes ayant investis dans le renforcement de capacité de leurs employés marocains ? Comment la mobilité professionnelle des compétences peut-elle être une force pour l'économie marocaine ? Comment intégrer le retour durable dans le cadre des programmes mis en place pour favoriser la migration professionnelle légale ?



Intervention d'une représentante de l'OCDE sur les marchés de l'emploi

2.10 GOUVERNANCE DE LA MIGRATION

Le soutien aux stratégies gouvernementales demeure le mandat premier de SHARAKA. Aussi, les productions SHARAKA, si elles peuvent s'éloigner un temps du cœur de cible, en mobilisant d'autres acteurs, en déployant de nouvelles thématiques, doivent, in fine, soutenir les stratégies nationales dans leurs mises en œuvre ou encore dans leurs orientations futures.

En construisant pour le MDCMREAM un outil de programmation/budgétisation de sa politique migratoire, les experts de SHARAKA ont cherché à la fois à doter le MDCMREAM des capacités de construire une politique ambitieuse, en lui fournissant, notamment pour sa stratégie en faveur des MRE, des recommandations pour la mobilisation des compétences,



pour le déploiement régional de la stratégie nationale et enfin pour la réintégration des MRE de retour, en guise de bilan des apports consolidés de SHARAKA.

Cet appui institutionnel sera certainement poursuivi dans le cadre du programme d'aide budgétaire de l'UE à la Nouvelle politique migratoire marocaine dès 2018. De plus, les propositions en matière de déploiement régional seront déclinés dans 4 régions marocaines,

sur la base des résultats de l'étude commanditée par la DUE et le MDCMREAM pour la formulation d'un projet de déploiement des politiques migratoires dans le développement local au Maroc.

Ces quelques projets, parmi d'autres – on a cité plus haut le projet de coopération Sud/Sud – s'inscrivent pleinement dans la continuité du travail mené dans le cadre du projet SHARAKA.

2.11 VALORISATION DE LA RECHERCHE MAROCAINE SUR LES MIGRATIONS

Le MDCMREAM et SHARAKA ont souhaité engager une démarche de valorisation de la recherche marocaine sur les migrations. Cette dernière, en effet, est très dynamique, réactive aux évolutions thématiques récentes, mais les travaux de recherche restent rarement pris en compte par les décideurs politiques.

Dans ce contexte, il a été décidé d'organiser une table ronde sur la recherche sur les migrations au Maroc, impliquant les chercheurs, les institutions marocaines et les acteurs de la société civile afin de réfléchir aux modalités d'accompagnement de cette recherche en plein essor mais manquant d'appui par les institutions et partenaires divers.

Comme support de discussion pour cette table ronde, Mr Mohamed Berriane, de l'université Mohamed V de Rabat, a réalisé une étude sur les tendances récentes de la recherche marocaine sur les migrations (2010/2016), qui, sur

la période couverte, permet de recenser les principaux acteurs et principales thématiques de recherche au Maroc et les modalités de soutien à cette recherche.

Les principales recommandations formulées visent à l'émergence d'une communauté scientifique marocaine autonome autour des migrations à même d'intervenir dans le débat public.

À partir de l'exemple présenté par le directeur de l'Observatoire Nationale de la Migration en Tunisie, il s'agit maintenant de définir les modalités de structuration de cette communauté et les types de partenariats avec les pouvoirs publics, à partir des expériences existantes et afin d'alimenter en connaissances fiables la gouvernance des migrations au Maroc, tout en préservant une certaine indépendance.

2.12 LIVRABLES

Premier projet mis en œuvre dans le cadre du Partenariat UE/Maroc pour la mobilité, SHARAKA a embrassé beaucoup de sujets, côtoyé beaucoup d'acteurs, défriché de nouvelles thématiques ; SHARAKA a également produit de nombreux livrables, au point de ne pas être toujours en capacité de mener les processus d'appropriation de tous ces outils jusqu'à leurs termes dans les limites du projet.

Ces livrables ont été largement distribués lors de cet événement de clôture, ils sont tout

téléchargeable sur le site Internet du projet : www.sharaka.ma.

Ces livrables sont aujourd'hui des supports à destination de tous : institutions marocaines et européennes, organisation internationale et de la société civile. Ils ont été construits avec des visées stratégiques et opérationnelles.

La plupart d'entre eux sont assortis de plan d'actions à court, moyen et long terme, et sont envisagés comme des étapes d'un processus en construction.

Ce foisonnement des productions SHARAKA est le reflet de la complexité et de la transversalité de la thématique migratoire. Ils doivent appuyer un dialogue politique de haut niveau entre les deux rives de la méditerranée.

Salle de présentation et diffusion des livrables



2.13 LES MIGRANTS : DES ÊTRES HUMAINS MOBILES

SHARAKA fut une aventure avant tout humaine comme c'est toujours le cas des projets de coopération. C'est d'autant plus vrai lorsqu'on accompagne la mise en place de politiques publiques dédiées aux migrants, qui, émigrés ou immigrés, sont des êtres humains avec des désirs, des attentes et des besoins.

Derrière les concepts et les enjeux migratoires,
il y a des hommes et des femmes.

Comme cela a été rappelé en clôture de l'événement, ne pas perdre de vue cet aspect humain est donc essentiel pour chacun des professionnels de la migration qui ont participé à cet événement de clôture, sur un sujet – les migrations – complexe et multiformes, qui s'articule, en transversale avec les problématiques d'éducation, d'emploi, etc...

Allant à l'encontre d'une certaine perception négative des migrations, SHARAKA aura cherché à démontrer l'importance de développer une vision positive des migrants, centrée sur leurs droits. Ceux-ci doivent également être appréciés comme des acteurs mobiles du développement, qui créent des ponts entre plusieurs espaces, entre plusieurs cultures, et enrichissent, par l'intégration de leurs compétences, tout autant leur pays d'accueil que leur pays d'origine. ■





III. ANNEXES

SYNTHÈSE DE L'ÉVÉNEMENT FINAL DE SHARAKA

15 et 16 novembre 2017 – Bibliothèque Nationale de Rabat



3.1 PROGRAMME DE L'ÉVÈNEMENT

15 Novembre 2017

09h00 Accueil-café et inscriptions

09h30 Discours d'ouverture

- **Monsieur Abdelkrim BENOUTIQ**, Ministre Délégué auprès du Ministre des affaires étrangères et de la coopération internationale chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration,
- **Monsieur Alessio CAPPELLANI**, Chargé d'Affaires a.i., Délégation de l'Union européenne auprès du Royaume du Maroc,
- **Monsieur Mohamed YATIM**, Ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle,
- **Monsieur Said BAAZIZ**, Vice-Président du Conseil de la Région de l'Oriental
- **Monsieur Mohamed M'BARKI**, Directeur Général de l'Agence de l'Oriental,
- **Madame Anne de SOUCY**, Directrice Général Adjointe d'Expertise France

10h30 Pause-Café

10h45 **Migration et mobilité**: Des enjeux partagés.

Animation : **Monsieur Jaouad Dequieuc**, MDCMREAM

- **Monsieur Vincent Larrouzé**, Chef de Mission de la gouvernance démocratique, Direction générale de la mondialisation, de la culture, de l'enseignement et du développement international au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.
- **Son Excellence Monsieur Sory Kaba**, Ambassadeur Directeur Général des Sénégalais de l'Extérieur (DGSE)
- **Monsieur Moussa Koné**, Chef de Cabinet du Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine.
- **Madame Aminata Ouattara-Coulibaly**, Chef de Cabinet du Ministre de l'Intégration africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.
- **Monsieur Gilles Cressan**, Enjeux et résultats du projet Sharaka

12h30 Déjeuner-buffet

13h45 **Session 1 - Auditorium :**

Quels outils pour améliorer la mobilisation des compétences de la diaspora?

Mot introductif par **Monsieur Jean Pierrot**

- **Intervention 1** : Présentation de la stratégie de mobilisation des compétences (**Mme Mounia Marzak**, MDCMREAM)
- **Intervention 2** : Rôle particulier des réseaux dans la mobilisation des compétences (**Mr Karim Basire**, Maroc Entrepreneurs)
- **Intervention 3** : Expérience d'un réseau de compétences marocaines à l'étranger (**Dr Driss Bartout**, Réseau DMK)

15h45 Pause-Café

16h00 **Intervention 4** : Mise en place d'un organe fédérateur de représentation de la diaspora ivoirienne (**Mme Aminata Ouattara-Coulibaly**, Chef de Cabinet du Ministre de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur)

- **Intervention 5** : La mobilisation de compétences et les outils numériques : l'expérience Senexpertise au Sénégal (**Mr Birama Thiam**, DAT Sénégal)
- **Intervention 6** : Présentation de la nouvelle plate-forme Maghribcom (**Mr Marouane Berrada**, MDCMREAM)

17h30 Fin de journée

Session 2 - Salle de conférence :

Soutenir la Migration légale des travailleurs marocains en Europe

Animation par **Mr Elvi Déon**

Mot introductif par **Monsieur Gilles Cressan**

- **Intervention 1** : Présentation de l'organisation du placement à l'international au Maroc (**Mme Salima Bensalem**, ANAPEC)
- **Intervention 2** : Tendances du marché du travail en Europe (**Mme Charlotte Levionnois**, OCDE - Direction des Migrations Internationales)
- **Intervention 3** : Le Partenariat Public/privé entre ANAPEC et Cooptalis (**Mr Gilles Lechantre**, Cooptalis)
- **Intervention 4** : Partenariat Public entre le Maroc et l'Allemagne (**Anna Wittenborg**, GIZ)
- **Intervention 5** : L'initiative Mig'Action : Coopération Sud-Sud et mobilité professionnelle (**ANAPEC**)

Suite page suivante

16 Novembre 2017

09h00

Session 3 - Auditorium :

L'insertion professionnelle des immigrés régularisés dans le Marché du travail marocain

Animation par **Mr Mohamed Charef (ORMES - Université Ibn Zohr d'Agadir)**

Mot introductif par **Monsieur Alexis de Campou**

- **Intervention 1 :** Inscrire l'insertion des immigrés régularisés dans une démarche inclusive (**Mme Nadia Khrouz, CNDH**)
- **Intervention 2 :** La Stratégie Nationale d'Immigration et d'Asile (**Mme Leila Ouchani, MDCMREAM**)
- **Intervention 3 :** L'évolution du cadre réglementaire (**Mme Amal Reghay, Direction de l'Emploi, Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle**)
- **Intervention 4 :** Insertion professionnelle des immigrés régularisés au sein de l'ANAPEC (**Mme Naima Barri, ANAPEC**)

10h30

Pause-café

11h00

- **Intervention 5 :** L'auto-emploi, un levier pour l'insertion des migrants régularisés (**Mr Elvi Déon, Arkayn**)
- **Intervention 6 :** Expérience suédoise et partenariat avec l'ANAPEC : « Welcome ANAPEC » (**Mr Ulf Norman, Agence Publique de l'Emploi Suédoise**)

12h30

Déjeuner-buffet

13h45

Session 5 - Auditorium :

Accompagner la réintégration des MRE de retour au Maroc

Animation par **Mr Abdelhamid Rouini**

Mot introductif par **Monsieur Jaouad Dequieuc, MDCMREAM**

- **Intervention 1 :** Appui aux politiques publiques : Le citoyen de retour (**Mr Olivier Kaba, AFD**)
- **Intervention 2 :** Appui aux politiques publiques : Le dispositif de retour d'urgence (**Mr Philippe Berthelot, ATRISK**)
- **Intervention 3 :** La genèse et les productions du RAMre (**Mr Alexis de Campou**)
- **Intervention 4 :** Etat de la coopération euro-marocaine sur les dispositifs de retour et réinsertion (**Mme Anke Mertens, FEDASIL**)

15h30

Pause-café

16h00

- **Intervention 5 :** La production d'un guide collectif d'appui aux citoyens marocains de retour (**Mr Brahim Dahbani, RAMre**)
- **Intervention 6 :** Initiative Tunisienne : une plateforme pour la réinsertion (**Mme Rahji Nahed, Office des Tunisiens à l'Etranger et Mme Naima-Christine Zaghdoudi, Office Français de l'Immigration et de l'Intégration**)

17h00

Discours de clôture sur les perspectives

17h30

Fin de journée

Session 4 - Salle de conférence :

La politique migratoire marocaine à l'épreuve de la régionalisation : Actions et enseignements

Animation par **Mme Odile Balizet**

Mot introductif par **Monsieur Abderrahman Tlemçani**

- **Intervention 1 :** Approche régionale du MDCMREAM (**Mr Jaouad Dequieuc, MDCMREAM**)
- **Intervention 2 :** Capitalisation de PRIMO par Migration & Développement (**Mr Jacques Ould Aoudia, M&D**)
- **Intervention 3 :** Intégration de la migration dans le Plan de Développement Régional de l'Oriental (**Mr Mohamed Zerouali, Conseil Régional de l'Oriental**)
- **Intervention 4 :** Le point de vue d'un investisseur MRE (**Mr Nabil Zeroual**)

- **Intervention 5 :** L'initiative pilote du projet LEMMA d'intégration des enjeux migratoires dans les stratégies de développement local (**Mme Houdda B. Jeddou, Secrétariat d'Etat chargé de l'Immigration et des Tunisiens à l'Etranger**)

- **Intervention 6 :** L'expérience Malienne d'intégration de la migration dans le Plan de Développement Régional de Kayes (**Mr Moussa Kané, Chef de Cabinet du Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine**)

Session 6 - Salle de conférence :

Atelier : L'accompagnement de la recherche marocaine sur les migrations

Animation par **Mr Mohamed Berriane**

Mot introductif par **Madame Mélodie Beaujeu**

- **Intervention 1 :** Présentation de l'article réalisé sur les tendances de la recherche Marocaine (**Mr Mohamed Berriane, Chercheur de l'Université Mohammed V de Rabat, Académie Hassan II des Sciences et Techniques**)
- **Intervention 2 :** Présentation des missions de l'Observatoire Nationale de la Migration en Tunisie (**Mr Ali Belhadj, Directeur Général de l'Observatoire National de la Migration en Tunisie**)



3.2 LISTE DES PARTICIPANTS

Institutions publiques marocaines

- ▶ Ministère Délégué auprès du Ministère des Affaires Etrangères en Charge des Marocains Résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration ;
- ▶ Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle ;
- ▶ Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Rabat, Tangers, Oujda, Fès, Bouknadel et Hay Hassani) ;
- ▶ Entraide Nationale
- ▶ Conseil National des Droits de l'Homme
- ▶ Observatoire Nationale des Droits de l'Homme
- ▶ La Fondation Hassan II pour les Marocains Résidant à l'Étranger
- ▶ Conseil Régional des Droits de l'Homme ;
- ▶ Wilaya de l'Oriental ;
- ▶ Agence de Développement de l'Oriental ;
- ▶ Fonds d'Investissement Régional de l'Oriental ;
- ▶ Invest in Morocco ;
- ▶ Centre d'Études et de Recherches Démographiques

Union Européenne au Maroc

- ▶ Délégation de l'Union Européenne

Organismes EUROPEENS au Maroc

- ▶ Ambassade de France
- ▶ OFII Maroc
- ▶ France Volontaires International
- ▶ Agence Française de Développement
- ▶ GIZ
- ▶ Ambassade d'Allemagne
- ▶ CTB
- ▶ Ambassade de Belgique
- ▶ AECID
- ▶ Ambassade d'Espagne
- ▶ Ambassade de Suède
- ▶ Ambassade des Pays-Bas

Représentations des ORGANISATIONS INTERNATIONALES au Maroc

- ▶ BIT
- ▶ UNHCR
- ▶ OIM
- ▶ Coopération suisse
- ▶ Swiss Contact

Organisations de la Société Civile, secteur privé et universités

- ▶ CEFA (partenaire)
- ▶ Migration et Développement (partenaire)
- ▶ Fondation Banque Populaire (partenaire)
- ▶ Fondation Orient Occident (partenaire)
- ▶ Intent Maroc (partenaire)
- ▶ Cooptalis Maroc (partenaire)
- ▶ Maroc Entrepreneurs (partenaire)
- ▶ Arkayn & Company
- ▶ Caritas Maroc
- ▶ Plateforme nationale de protection des migrants
- ▶ Réseau des Femmes Immigrées et Épouses
- ▶ Université Mohamed VI et autres universités à Rabat : chercheurs
- ▶ Journalistes des quotidiens Aujourd'hui, Le Matin, Migrations.ma

Institutions d'autres pays d'Afrique

- ▶ **Tunisie**
 - Office des Tunisiens Résidant à l'Étranger
 - Ministère des Affaires Sociales / Direction Générale de la Coopération internationale en matière de Migration en Tunisie
 - Observatoire National des Migrations en Tunisie
 - Délégation de l'Union Européenne en Tunisie
 - Expertise France Tunisie
 - OFII Tunisie
- ▶ **Sénégal** : Ministère Sénégalais de l'Extérieur, Direction de l'Assistance Technique au Sénégal
- ▶ **Côte d'Ivoire** : Ministère des Ivoiriens de l'Extérieur
- ▶ **Mali** : Ministère des Maliens de l'Extérieur

Organismes d'autres pays de l'Union Européenne

- ▶ **France** : Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, Expertise France, Agence Française de Développement, OCDE, 1 entrepreneur MRE, l'association Maroc Entrepreneurs, Migration & Développement, bureau de conseil Atrisc
- ▶ **Belgique** : Ministère de l'Intérieur, FEDASIL
- ▶ **Suède** : L'agence pour l'emploi Arbetsförmedlingen
- ▶ **Allemagne** : Réseau de compétences DMK



3.3 ÉVALUATION DE L'ÉVÉNEMENT

La semaine suivant l'événement final un questionnaire très court a été envoyé aux participants dont les adresses mail étaient disponibles, soit à 132 personnes. À l'issue d'un délai de 15 jours, suite à quoi le questionnaire a été clos, 48 réponses complètes ont été reçues. Bien qu'il s'agisse d'un questionnaire anonyme, il a été demandé aux participants de préciser de quelle catégorie ils relevaient parmi les suivantes : Partenaire-bénéficiaire de Sharaka, partenaire institutionnel européen, collaborateur, invité intéressé par le projet. Malheureusement, cette dernière question du sondage a été faiblement prise en compte par les participants dont seulement 13 ont répondu « Partenaire-bénéficiaire de Sharaka ». Cela ne permet donc pas d'estimer si les répondants sont représentatifs de la diversité des participants présents.

Pour les 8 premières questions, les taux de répartition des réponses étaient les suivantes :

Q1: Globalement, comment évaluez-vous l'événement ?

Choix de réponses possibles :

Excellent, très bon, bon, passable, mauvais

Taux par réponse :

Excellent (**30,77%**), très bon (**46,15%**), bon (**23,08%**), passable et mauvais (**0%**)

Les répondants se disent donc globalement très satisfaits voire satisfaits.

Q2: Que pensez-vous du choix d'organiser des sessions thématiques parallèles ?

Choix de réponses possibles :

Très pertinent, pertinent, peu pertinent (aussi pour les questions suivantes)

Taux par réponse :

Très pertinent (**30,77%**), Pertinent (**46,15%**), peu pertinent (**23,08%**)

Q3: Comment évaluez-vous le choix et la qualité des intervenants ?

Taux par réponse : Très pertinent (**53,85%**), Pertinent (**46,15%**), peu pertinent (**0%**)

Q4: Le temps laissé aux débats lors des sessions et la qualité de ceux-ci vous paraissent :

Très satisfaisant (**15,38%**), satisfaisant (**69,23%**), peu satisfaisant (**15,38%**)

Q5: Le type d'informations et d'analyses fournies lors de la plénière et des sessions vous paraissent, au regard de vos propres pratiques :

Très utiles (**46,15%**), utiles (**38,46%**), peu utiles voire pas du tout (**15,38%**)

Q6: L'accès à la documentation lors de l'événement vous a semblé :

Très satisfaisante (38,43%), satisfaisante (30,77%), pas du tout satisfaisante (30,77%)

Q7: Comment évaluez-vous globalement les prestations relatives à l'événement (hôtel, accueil/orientation, restauration) ?

Très satisfaisante (46,15%), satisfaisantes (53,85%), peu satisfaisantes (0%)

Q8: Quelles seraient vos principales préoccupations et suggestions pour des améliorations à venir ?

Seuls six répondants ont partagé leurs suggestions, qui portaient principalement sur les points suivants : Valoriser d'avantage les points de vue des MRE et immigrés, et accorder moins de place aux allocutions d'ouverture.



3.4 LISTE DES LIVRABLES PRODUITS



Composante 1 : Migration et Développement

- ▶ Rapport d'évaluation des actions M&D au Maroc
- ▶ Rapport d'analyse préliminaire des projets M&D
- ▶ Rapport de recensement des projets M&D
- ▶ Version publique de l'outil cartographique : www.mre-initiatives.gov.ma
- ▶ Plan de redéploiement de la Stratégie Nationale auprès des MRE dans l'Oriental
- ▶ Les 4 fiches-projets à redéployer dans l'Oriental
- ▶ Rapport de capitalisation du projet PRIMO par Migration & Développement

Les productions sont en ligne sur [les pages dédiées du site Sharaka](#)



Composante 2 : Mobilisation des compétences des Marocains Résidant à l'Etranger

- ▶ Étude portant sur l'état des lieux du fonctionnement des maisons des marocains du monde et des affaires de la migration
- ▶ Synthèse - Situation et perspective des maisons des marocains du monde et des affaires de la migration
- ▶ Cartographie de l'OCDE : Talents à l'Etranger, une revue des émigrés marocains
- ▶ Étude portant sur la mobilisation des compétences des jeunes générations de MRE
- ▶ Synthèse - Mobilisation des jeunes générations de MRE dans l'entrepreneuriat et l'investissement au Maroc
- ▶ Étude portant sur l'état des lieux et diagnostic des pratiques de mobilisation des compétences des MRE et de leurs associations
- ▶ Plate-forme numérique Maghribcom dédiée à la mobilisation des compétences des MRE (prochaine mise en ligne par le Ministère).

Les productions sont en ligne sur [les pages dédiées du site Sharaka](#)



Composante 3A : Intégration Professionnelle des Immigrés régularisés au Maroc

- ▶ Diagnostic sur les capacités de l'ANAPEC à insérer les migrants régularisés dans le marché du travail marocain
- ▶ Document de présentation de l'offre provisoire des prestations ANAPEC au profit des migrants régularisés
- ▶ Étude juridique pour l'intégration des migrants régularisés au Maroc
- ▶ Rapport de restitution de la phase pilote d'ouverture des prestations ANAPEC aux migrants régularisés
- ▶ Application GSM « Welcome Anapec » adressée aux chercheurs d'emploi immigrants régularisés
- ▶ Étude sur l'insertion professionnelle des migrants régularisés dans le marché du travail marocain à travers la création d'entreprise (à venir sur le site Sharaka)

Les documents sont en ligne sur [les pages dédiées du site Sharaka](#)



Composante 3B : Placement à l'International des travailleurs marocains

- ▶ Diagnostic sur les capacités de l'ANAPEC à gérer le placement à l'international
- ▶ Rapport de la visite d'étude de l'ANAPEC à ARBETSFORMEDLINGEN, service public de l'emploi suédois, à Stockholm du 30 mai au 3 juin 2016
- ▶ Rapport de la visite d'étude de l'ANAPEC à l'Agence fédérale pour l'emploi (BA – Bundesagentur für Arbeit) et à l'Agence Centrale de Placement pour le travail spécialisé et à l'étranger (ZAV – Zentrale Auslands- und Fachvermittlung) à Bonn, du 26 au 29 septembre 2016
- ▶ Rapport sur l'appui à l'organisation de l'activité de traitement des offres d'emploi à l'international et de la circulation d'information de l'ANAPEC
- ▶ Rapport d'accompagnement de l'ANAPEC dans l'organisation du placement à l'International
- ▶ Synthèse des rencontres ANAPEC – CHAMBRES DE COMMERCE EUROPEENNES DU MAROC – Partenariat Public-privé

Les productions sont en ligne sur [les pages dédiées du site Sharaka](#)



Composante 4 : Réintégration des Marocains de Retour au Maroc

- ▶ Analyse comparée des dispositifs européens d'aide au retour et à la réintégration au Maroc
- ▶ Rapport portant sur le retour d'urgence des Marocains Résidant à l'Etranger en cas de crise
- ▶ Guide de l'intervenant : plan de retour d'urgence des MRE
- ▶ Synthèse des travaux des membres du RAMre : La réintégration des MRE au Maroc
- ▶ Synthèse portant sur la portabilité des droits des retraités MRE au Maroc

Tous les documents sont en ligne sur [les pages dédiées du site Sharaka](#)



Valorisation de la recherche marocaine sur les migrations

- ▶ Étude sur [les tendances récentes de la recherche marocaine sur les migrations](#)



NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.



www.sharaka.ma

Partenaire
bénéficiaire

Royaume du Maroc

Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères
et de la Coopération Internationale, Chargé des Marchés
Résident à l'Étranger et des Affaires de la Migration



المملكة المغربية
الوزارة الخدمية لدى وزير الشؤون الخارجية
وتجارة الدولية المكلفة بالمعاصرة
المقيمين بالخارج وتلحق العمرة